



Conges payes - ma chef me refuse 3 semaines en juillet.

Par **Celine drucke**, le **11/06/2017** à **23:21**

Bonsoir,

J'ai acquis mes 5 semaines de congés, pour juillet j'ai demandé 3 semaines. Ma directrice d'agence m'accepte que 2 semaines, à raison qu'elle sera fatiguée si je prends 3 semaines. Sachant qu'elle travaillera que le samedi matin (9-12h) en plus. Moi mon repos c'est le mercredi quand elle partira en août je ne pourrais pas prendre mon repos. Ai-je un recours? Merci pour vos réponses.

Par **Visiteur**, le **11/06/2017** à **23:52**

Bonsoir,

S'il est vrai qu'il est souvent tenu compte des souhaits de départ des salariés par l'entreprise, l'initiative de l'organisation des congés payés incombe tout de même à l'employeur. Hormis les congés pour événement familial, il peut donc refuser une demande de départ en congé du salarié (dans le respect des éventuelles dispositions prévues par accord ou convention), mais ce refus ne doit pas être abusif. Il peut être justifié, par exemple, par la continuité du service, par une forte activité ou par des circonstances exceptionnelles.

Par **Celine drucke**, le **12/06/2017** à **12:29**

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.
Cordialement.

Par **P.M.**, le **12/06/2017** à **13:26**

Bonjour,

L'employeur est obligé de vous accorder 4 semaines continues entre le 1er mai et le 31 octobre et seulement au moins deux semaines mais avec votre accord...

Par **janus2fr**, le **12/06/2017** à **13:28**

Bonjour,

A noter que, puisque l'entreprise ne semble pas fermer pour les congés, vous avez droit à 4 semaines de congé d'affilée. Pour que ce congé soit fractionné, il faut votre accord. Donc qu'on vous refuse 3 semaines en juillet, d'accord, mais on doit pouvoir vous accorder 4 semaines d'affilée à une autre date, durant la période allant du 1er mai au 31 octobre.

Edit : post précédent apparu pendant que je tapais le mien...

Par **P.M.**, le **12/06/2017** à **13:39**

L'employeur aurait déjà dû déjà avoir fixé l'ordre des départs et les dates des congés payés...